

Université de Tartu
Collège des langues et des cultures étrangères
Département d'études romanes

Sandra Tarjus

**L'adverbe de restriction *seulement*, ses équivalents estoniens et leurs positions dans
la phrase : une étude comparative**

Mémoire de licence

Sous la direction d'Anu Treikelder

Tartu 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. <i>Seulement</i> et ses valeurs.....	5
1.1. Les valeurs de <i>seulement</i>	5
1.2. La position de <i>seulement</i> dans la phrase	6
1.3. La présentation du corpus.....	7
2. L'analyse du corpus	8
2.1. Les équivalents estoniens de <i>seulement</i> qui restreignent un élément.....	8
2.1.1. <i>Ainult</i> et ses synonymes	9
2.1.2. L'équivalent <i>lihtsalt</i>	12
2.1.3. L'équivalent <i>paljalt</i>	13
2.1.4. L'équivalent <i>alles</i>	13
2.2. Les équivalents estoniens de <i>seulement</i> qui restreignent la phrase entière	17
2.2.1. Les équivalents <i>lihtsalt, üldse, ikka</i> et <i>ometi</i>	17
2.2.2. Les équivalents estoniens quand <i>seulement</i> est au début de la phrase.....	19
3. Les positions de l'élément de restriction dans les phrases françaises et estoniennes ..	23
3.1. Les positions de l'élément de restriction	23
3.2. La comparaison de l'élément restreint et de la position de l'élément de restriction dans les phrases françaises et estoniennes.....	25
3.2.1. Les correspondances générales	26
3.2.2. L'analyse des non-correspondances	29
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	36
RESÛMEE	40

INTRODUCTION

La grammaire française est assez difficile à apprendre. Une chose qui peut être très compliquée à comprendre est de savoir où se place l’adverbe dans une phrase. Bien que les adverbes soient des éléments mobiles, ils se conforment à certaines règles. Nous n’analyserons pas la place de l’adverbe généralement, mais nous nous concentrerons sur l’adverbe *seulement*, nous verrons où il se trouve dans la phrase selon l’élément qu’il restreint. Nous serons intéressées également par les équivalents estoniens de *seulement*. Nous avons choisi cet adverbe parce qu’il a des sens variés, sa position dans la phrase peut influencer son sens. Le sujet de ce mémoire est « L’adverbe de restriction *seulement*, ses équivalents estoniens et leurs positions dans la phrase : une étude comparative ».

La première définition de *seulement* est ‘rien de plus que ce qui est indiqué’, mais avec un sens temporel il a le sens ‘pas avant le moment désigné’. Au début de la phrase son sens est plutôt *cependant*, *néanmoins* qui prouve que son sens peut changer selon sa place dans la phrase. De plus, *seulement* apparaît dans les constructions comme *si seulement* et *non seulement... mais*.

Dans notre analyse d’équivalents estoniens, nous verrons tous les exemples, mais dans l’analyse de position nous devons exclure les phrases où *seulement* se trouve au début de la phrase et les cas où *seulement* fait partie des constructions comme *si seulement*, *non seulement... mais* et nous n’analyserons pas non plus les situations dans lesquelles *seulement* restreint l’adverbial temporel (*alors seulement*, *seulement ensuite*, *seulement hier*, etc.). Premièrement, nous observerons de quelle manière il est possible de traduire l’adverbe *seulement* et puis nous mettrons en parallèle les phrases françaises et estoniennes pour analyser la position de l’élément de restriction selon l’élément qu’il restreint.

Pour faire l’analyse, nous avons composé un corpus sur la base du corpus parallèle de l’Association franco-estonienne de lexicographie. Dans notre corpus, il y a 589 phrases au total. Pour le mémoire, nous avons pris les exemples dans les textes littéraires et non-littéraires en français et en estonien.

Le mémoire est divisé en trois parties principales.

Dans la première partie, nous présenterons *seulement* et ses définitions, nous mettrons en évidence comment placer l’adverbe *seulement* dans la phrase et, enfin nous présenterons le corpus.

La deuxième partie observera les équivalents estoniens de *seulement*. Cette partie est divisée en deux sous-parties : dans la première nous présenterons les équivalents qui restreignent un seul élément dans la phrase et dans la deuxième sous-partie nous mettrons en évidence les équivalents qui restreignent la phrase entière.

La troisième partie examinera les différentes positions de l’élément de restriction dans les phrases françaises et estoniennes. Cette partie est divisée en deux sous-parties. La première sous-partie présentera les éléments restreints et ses positions possibles. Dans la deuxième sous-partie, nous observerons les différentes positions de l’élément de restriction en français et en estonien.

Pour ce mémoire, nous avons utilisé les dictionnaires unilingues *Eesti keele seletav sõnaraamat* (EKSS) et Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi). La partie théorique s’est composé à l’aide des œuvres par les linguistes Jean-Michel Kalmbach, Maurice Grevisse, André Goosse, Daniel Blampain, Joseph Hanse, Fred Karlsson et Mati Ereht.

1. *Seulement* et ses valeurs

Dans la première partie nous présentons *seulement* et ses valeurs en général, mais aussi ses définitions, son utilisation et sa position dans la phrase. De plus, nous mettrons en évidence l'équivalent estonien qui est le plus fréquemment utilisé. Enfin, nous présentons le corpus.

1.1. Les valeurs de *seulement*

Seulement est un adverbe invariable, c'est-à-dire qu'il ne varie pas en genre, en nombre et en personne. Il peut modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe. Il est construit sur la base de l'adjectif au féminin singulier *seule* à l'aide du suffixe *-ment* (Grevisse, Goosse 2008 : 1181, 1206) Comme *seulement* est un adverbe, il n'est pas obligatoire dans la phrase, c'est un élément restrictif et il peut mettre en relief certains mots.

L'adverbe est très mobile et il ne se conforme pas à une règle univoque. La classe fonctionnelle des adverbiaux est plus hétérogène que le sujet, l'objet ou l'attribut. C'est le même du point de vue sémantique aussi. Ils expriment les circonstances, comme le temps, la place, la direction, la cause, la façon, la relation, etc. (Karlsson 2002 : 189 ; 190) *Seulement* est un adverbe qui exprime la restriction.

Selon le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi) l'adverbe *seulement* désigne 'quelque chose qui est rien de plus que ce qui est indiqué' ou 'personne d'autre que celui qui est nommé'.

C'était là seulement, devant l'écran que ça devenait simple.

(Duras, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*)

De plus, *seulement* a deux autres définitions. Il est utilisé pour exprimer 'à l'exclusion de tout autre chose ou de toute autre personne'. Avec un sens temporel sa définition est 'pas avant le moment désigné' ou 'à l'instant' (Blampain, Hanse 2000 : 526).

C'est seulement à dix heures qu'il s'est présenté. Le courrier vient seulement d'arriver.
(Blampain, Hanse 2000 : 526)

À côté de ces valeurs principales, *seulement* a deux autres emplois et il apparaît dans différentes constructions. Par exemple, dans la phrase impérative il a le sens ‘uniquement’ ou ‘rien de plus’. Pour diminuer l’ordre, l’invitation ou pour insister, il a le sens ‘donc’. (Blampain, Hanse 2000 : 526) Dans la phrase interrogative, *seulement* peut exprimer le doute ou l’inquiétude et ses synonymes sont *au moins* ou *même*. On peut trouver *seulement* dans les constructions comme *si seulement* et *non seulement... mais*.

1.2. La position de *seulement* dans la phrase

En général, *seulement* se place après le verbe (comprenant la négation, c’est-à-dire après ou avant *pas*, *plus*, etc.) et avant l’adjectif, un autre adverbe ou le participe. (Grevisse 2008 : 1212 ; 1215). Dans la phrase il est plutôt l’élément mobile, mais la règle la plus importante est que, les adverbes ne peuvent jamais être entre le sujet et le verbe. (Kalmbach, 2012 : 178)

On trouve parfois *seulement* au début de la phrase. Selon Jean-Michel Kalmbach (2012 : 182), en tête de phrase il est utilisé dans la langue courante comme *le problème c’est que*. Daniel Blampain et Joseph Hanse (2000 : 526) disent que dans la langue écrite il indique une opposition, une restriction et il a plutôt le sens de *cependant*, *néanmoins*. Il peut exprimer également une précision (Charolles, Lumiroy 2007 : 2). Selon Claude Guimier (1996 : 129-130), la restriction porte généralement sur la phrase précédente. L’opposition n’est pas radicale, mais il va à l’encontre de ce qui a été dit avant.

Non seulement il n’est pas savant, mais il est très ignorant. (Blampain, Hanse 2000 : 526)

L’équivalent estonien le plus fréquent de *seulement* est *ainult*. Il peut également se placer au début de la phrase et nous pouvons trouver *ainult* dans les constructions similaires à *seulement*. Par exemple, *mitte ainult... vaid (non seulement... mais)*.

Selon Erelt *et al.* (1993 : 79), *ainult* peut être le modificateur syntagmatique. Le modificateur porte sur un syntagme dans la phrase et il se place en général directement devant ce syntagme, rarement après. Les règles sont donc assez générales, le but de notre travail est d’examiner plus précisément si et comment la position de l’élément de

restriction varie selon l'élément restreint et quelles sont les correspondances entre les deux langues.

1.3. La présentation du corpus

Pour analyser *seulement*, nous avons composé un corpus sur la base du corpus parallèle estonien-français (ESTFRA). Nous avons choisi les exemples pour le mémoire dans les textes littéraires estoniens, dans les textes littéraires français, dans les textes non-littéraires estoniens et aussi dans les textes non-littéraires français. Nous avons trouvé dans le corpus 2913 exemples de *seulement* dans 2877 phrases. Pour notre corpus, nous avons pris 589 exemples dont 294 extraits de textes français et 295 de textes estoniens. Notre but était d'étudier la position de *seulement* dans la phrase et voir si en estonien la position de l'élément de restriction est la même ou pas dans la phrase. De plus, nous avons vu les équivalents estoniens de *seulement*.

2. L'analyse du corpus

Dans cette partie nous analyserons le corpus. Cette partie est divisée en deux sous-parties. Dans la première sous-partie nous mettrons en évidence les équivalents estoniens de *seulement* que nous avons trouvés dans le corpus et qui restreignent un seul élément dans la phrase. Dans la deuxième sous-partie nous présenterons les équivalents qui restreignent la phrase entière.

2.1. Les équivalents estoniens de *seulement* qui restreignent un élément

Dans les textes français nous avons trouvé 9 traductions différentes qui restreignent un élément tandis que nous en avons trouvé 8 dans les textes estoniens. Nous avons composé un tableau pour donner une meilleure vue d'ensemble des équivalents que nous avons trouvés dans notre corpus. Le tableau présente tous les équivalents qui restreignent un élément dans la phrase.

Tableau 1. Les équivalents estoniens de *seulement* qui restreignent un élément

	Français-estonien	Estonien-français	Au total
Ainult	60	133	193
Alles	23	28	51
Üksnes	32	4	36
Vaid	26	9	35
Lihtsalt	11	6	17
Pelgalt	3	1	4
Üksi	1	3	4
Kõigest	3	-	3
Paljalt	-	3	3
Ainuüksi	1	-	1
Autres	14	14	28
Sans équivalent	30	22	52
Au total	204	223	427

La catégorie 'Autres' englobe les mots et les constructions qui ne peuvent pas être considérés comme équivalents directs de *seulement* mais qui aident à transmettre le sens de restriction. Ces mots sont : *peaasi*, *veel*, *eriti*, *vähemalt* et *lühidalt* dans les textes français et dans les textes estoniens : *ükskord*, *niipea*, *siiski*, *vähe sellest*, *niipalju*, *peale* (2), *muudkui*, *õieti* et *tõesti*. Dans cette catégorie nous avons placé aussi les noms (*ainus*

(2), *lisaks* (3)), l'adjectif *paljas* (4), et les constructions verbales (*piirduma* (2), *mitte tahtma muud*, *mitte tegema muud*).

Ce tableau donne un aperçu des équivalents qui peuvent être utilisés. On peut voir que les équivalents ont une distribution plus égale quand le texte français est traduit en estonien. En revanche, dans notre corpus, il y a plus de phrases dans les textes estoniens où *ainult* est clairement plus fréquent que les autres équivalents. Il apparaît dans 133 exemples. De plus, dans les traductions estoniennes, il y a plus de cas où *seulement* n'est pas traduit du tout. Dans les textes français, il y a 30 exemples de ce type et quant aux textes estoniens on en trouve 22.

Évidemment, il existe de nombreuses façons de traduire un mot. Comme il est sorti de l'analyse, il est possible de faire une phrase sans traduire ce mot spécifique ou de trouver un verbe qui transmet la signification de restriction. Dans les sous-parties suivantes, nous présenterons les équivalents les plus fréquemment utilisés.

2.1.1. *Ainult* et ses synonymes

L'équivalent estonien, de loin, le plus nombreux est *ainult* qui apparaît 193 fois au total dans notre corpus, mais il a aussi beaucoup de synonymes. Selon *Le dictionnaire de la langue estonienne* (EKSS) *üksnes*, *vaid*, *pelgalt*, *kõigest* et *ainuüksi* sont des synonymes d'*ainult*. Ils indiquent que quelqu'un ou quelque chose est moins que nécessaire ou attendu. Ils peuvent exclure les autres possibilités ou ils peuvent souligner quelque chose.

De plus, selon Mati Erelt *et al.* (1993 : 178, 279), on utilise *ainult* pour exprimer l'opposition ou pour intensifier un souhait. Cependant, chacun des synonymes a ses particularités et c'est pourquoi ils ne peuvent pas être toujours utilisés dans le même contexte. Par exemple, *kõigest* peut signifier seulement quelque chose qui 'n'est pas plus que' ou 'pas avant que'. Selon la première définition d'*ainult* dans le dictionnaire *üksnes* et *vaid* sont ses synonymes les plus proches. Nous pouvons dire que le traducteur peut généralement choisir lui-même quel équivalent il préfère, mais il doit aussi toujours prendre en compte le sens de la phrase entière. Nous allons présenter quelques exemples pour l'illustrer. Le premier exemple contient l'adverbe *ainult*.

(1) a. Il remarquait **seulement** que Suzanne, elle, n'avait d'yeux que pour ce frère qui se contentait de fixer soit ses dents, soit la piste d'un air morne et furieux.

b. *Ta märkas **ainult** seda, et Suzanne'il ei jätkunud silmi kellegi muu kui venna jaoks, kes põrnitses mornil ja vihasel ilmel tema hambaid või maanteed.*

(Duras, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*)

Dans cette phrase nous pourrions remplacer *ainult* par *üksnes*, *vaid*, *pelgalt*, *kõigest* ou *ainuüksi* et le sens de la phrase resterait le même. Dans notre corpus *üksnes* apparaît 33 fois, *vaid* 33 fois, *pelgalt* 4 fois, *kõigest* 3 fois et *ainuüksi* une fois. Dans cet exemple, la restriction porte en français sur l'objet de verbe qui est dans ce cas la proposition complétive (*que Suzanne, elle, n'avait...*) et sur le complément (*seda*) dans la phrase estonienne.

L'exemple suivant présente l'adverbe *kõigest*, on peut voir que son sens est 'pas avant que'. Le remplacement avec les synonymes d'*ainult* est de nouveau possible. Dans ces phrases la restriction porte sur l'adverbial *il y a quelques années*.

(2) a. Toutes ces maisons d'édition se sont créées il y a quelques années **seulement** !

b. *Kõik need kirjastused on loodud **kõigest** mõned aastad tagasi !*

(Makine, A. 2009. *La vie d'un homme inconnu*)

Il est intéressant qu'*ainuüksi* apparaisse une seule fois, bien qu'il soit un synonyme d'*ainult* et qu'il puisse être appliqué comme les autres synonymes. Nous présentons cet exemple aussi.

(3) a. Cela signifie ceci : l'homme qui s'engage et qui se rend compte qu'il est **non seulement** celui qu'il choisit d'être, mais encore un législateur choisissant en même temps que soi l'humanité entière, ne saurait échapper au sentiment de sa totale et profonde responsabilité.

b. *See tähendab järgmist : inimene, kes end seob ja endale aru annab, et ta ei vali **ainuüksi** enda olemist, vaid on ühtlasi ka seadusandja, kes valib, milline saab olema inimkond tervikuna, ei pääse totaalsest ja sügavast vastutustundest.*

(Sartre, J. P. 1970. *L'existentialisme est un humanisme*)

Dans l'exemple (3), *seulement* est une partie de la construction *non seulement ... mais encore*. La phrase marque une opposition, pour cette raison l'élément qui est restreint suit *seulement* et *ainuiiksi*. Il nous semble qu'*ainuiiksi* a un accent plus fort que les autres adverbes relevés ci-dessus. Par conséquent, cela pourrait être la raison pour laquelle il est moins utilisé car il aurait un sens trop fort pour certaines phrases. *Ainult*, *üksnes*, *vaid* et *pelgalt* sont plus neutres et peuvent être utilisés de manière plus générale.

Les exemples suivants montrent l'utilisation des adverbes *üksnes*, *vaid* et *pelgalt*. Premièrement, nous présentons un exemple d'*üksnes* qui apparaît 33 fois au total dans le corpus.

(4) a. *Oskar ei kostnud sõnagi, üksnes ägises tasakesi ja püüdis pükstest välja pugeda, samal ajal kui taamal võis näha, kuidas tema vend talutare katusel seistes teenijatüdrukule Alfredo aariat laulab.*

b. Oscar ne disait pas un mot mais poussait **seulement** de faibles gémissements, tout en s'évertuant à s'extraire de son pantalon. Au même moment, dans le lointain, on apercevait son frère debout sur le toit de la ferme, en train de chanter à l'intention de sa galante l'aria d'Alfredo.

(Kivirähk, A. 1999. *Liblikas*)

Dans l'exemple (4), la restriction s'applique sur le verbe. On peut remplacer *üksnes* par les synonymes mentionnés.

L'exemple (5) montre l'utilisation de *vaid*. Nous avons trouvé *vaid* 33 fois dans notre corpus.

(5) a. On la trouva à cent kilomètres vers l'est, sous la forme d'un plateau couvert **seulement** d'herbe dure et de buissons épineux, comme s'il avait été frappé d'un fléau destructeur de toute faune et ennemi de la végétation.

b. *See leiti sada kilomeetrit ida pool ühe platoo näol, mida katsid vaid rohi ja okaspõõsad, nagu oleks seda tabanud mingi loodusõnnetus, mis hävitas kogu loomariigi ja suhtus taimedessegi vaenulikult.*

(Lévi-Strauss, C. 1955. *Tristes tropiques*)

Dans l'exemple (5), la restriction porte sur le complément (*d'herbe dure et de buissons épineux*) en français, en estonien sur le sujet (*rohi ja okaspõõsad*) et on peut remplacer *vaid* par les synonymes d'*ainult*.

Enfin, nous présentons un exemple de l'adverbe *pelgalt* qui apparaît 4 fois dans le corpus.

(6) a. David réfléchit un instant : on aurait dit que ces vêtements n'étaient pas **seulement** des vêtements.

b. *David jäi hetkeks mõttesse : need riided olid justkui midagi enam kui pelgalt riided.*

(Duteurtre, B. 2001. *Le voyage en France*)

L'exemple (6) montre que la restriction porte sur l'attribut et *pelgalt* peut être remplacé par les synonymes d'*ainult*.

En dehors de ces adverbes, *seulement* a aussi d'autres équivalents, par exemple *lihtsalt* et *paljalt*.

2.1.2. L'équivalent *lihtsalt*

Selon le TLF, une définition de *seulement* est *simplement* ou *rien de plus*. Dans ce cas, l'équivalent estonien pour *seulement* est *lihtsalt*. Dans notre corpus, *lihtsalt* apparaît 17 fois au total, en voici un exemple :

(7) a. Il avait donc non **seulement** un tas d'argent, mais également des amis parmi les artistes : un financier côtoyant la bohème.

b. *Mees polnud lihtsalt rahajõmm – tal oli tuttavaid ka kunstiinimeste seas. Majandusmees ja boheemlane ühes isikus !*

(Kalda, K. 2010. *Un roman estonien*)

Dans l'exemple (7), la restriction porte sur le COD dans la phrase française et sur l'attribut dans la phrase estonienne. Dans cet exemple, *lihtsalt* peut être remplacé par *ainult*.

2.1.3. L'équivalent *paljalt*

Selon l'EKSS, l'équivalent *paljalt* est plus utilisé dans la langue parlée. *Paljalt* apparaît dans 3 exemples et seulement dans les textes estoniens. Ses synonymes sont *ainult*, *üksnes* et *vaid*. Voici un exemple :

(8) a. *Olgugi et ma pole enam päris kindel, mis seal tõeliselt sündis ja mis mulle paljalt paistab sündinud olevat — minu hulluse asjus, üks ole...*

b. Encore que je ne sache plus très bien ce qui s'est véritablement passé là-bas et ce qui m'a **seulement** semblé se passer - vu ma folie, n'est-ce pas...

(Kross, J. 1978. *Keisri hull*)

Cet exemple nous montre que la restriction est appliquée sur le verbe et le sens est le même que celui des adverbes *ainult*, *üksnes*, *vaid*. On peut remplacer *paljalt* par ces adverbes.

2.1.4. L'équivalent *alles*

Comme il a été mentionné précédemment, il n'est pas toujours possible d'utiliser *ainult* comme équivalent de *seulement*. D'après le TLF, avec un sens temporel *seulement* a le sens de 'pas avant le moment désigné'. Il a deux synonymes : *à l'instant* et *juste*. L'équivalent estonien de *seulement* pour cette définition est *alles*. Une autre option à côté d'*ainult* dans cette circonstance est donc d'utiliser *alles*. On peut utiliser l'équivalent *alles* quand *seulement* restreint un adverbial temporel. L'équivalent *alles* apparaît 51 fois dans notre corpus, 23 fois dans les textes français et 28 fois dans les textes estoniens.

Pour mieux montrer la différence entre *ainult* et *alles*, nous allons apporter un exemple. La construction *alors seulement* dans l'exemple (9) est également la plus fréquemment utilisée dans notre corpus.

(9) a. **Alles** nüiid Indrek astus oma peiduurkast välja.

b. Ce fut **alors seulement** qu'Indrek sortit de sa cachette.

(Tammsaare, A. H. 1931. *Tõde ja õigus III*)

L'exemple (9) sous-entend que quelque chose n'est pas arrivé jusqu'au moment considéré mais peut-être que cela aurait pu arriver plus tôt. C'est-à-dire qu'Indrek aurait pu sortir de sa cachette plus tôt mais il ne l'a pas fait. Nous ne savons pas pourquoi il est sorti à ce moment précis, peut-être qu'il ne pouvait pas ou qu'il ne voulait pas sortir de sa cachette plus tôt. Si nous faisons une comparaison et essayons d'utiliser *ainult*, alors le sens change un peu. *Ainult* transmettrait l'idée que quelque chose est arrivé seulement au moment considéré et pas avant ni après. Il ne pourrait pas arriver à n'importe quel autre moment que maintenant. Il est clair que si on utilisait *ainult* au lieu d'*alles*, le sens changerait.

Dans notre corpus, *alles* est utilisé comme adverbial temporel 20 fois dans les textes français et 23 fois dans les textes estoniens. Au total, *alles* apparaît 21 fois dans les traductions et 24 fois dans les textes estoniens. Nous allons vous montrer les tableaux avec les constructions adverbiales où *alles* équivaut à *seulement*. Premièrement, nous apportons un tableau avec les constructions adverbiales les plus fréquentes.

Tableau 2. Les constructions adverbiales dans lesquelles l'équivalent de *seulement* est *alles*

	Alors seulement/ seulement alors	Seulement lorsque	Ensuite seulement	Après seulement
Français-estonien	8/2	1	1	2
Estonien-français	7	4	1	-
Au total	15/2	5	2	2

Le tableau 3 montre toutes les constructions adverbiales que nous avons trouvées dans notre corpus.

Tableau 3. Toutes les autres constructions adverbiales dans lesquelles l'équivalent de *seulement* est *alles*.

Français-estonien	Estonien-français
Depuis une dizaine d'années seulement	Il y a seulement quelques années
Seulement en septembre de la même année	Il y a seulement trente ans
Seulement à la fin	Il y a seulement deux semaines
Seulement maintenant	Seulement nombre d'années plus tard

Seulement à ce moment	Seulement au bout d'un moment
	Seulement après coup
	Seulement hier
	Seulement le lendemain
	Le dîner seulement (sens temporel)
	Seulement quelques mois
	Seulement nombre d'années plus tard

L'exemple (10) montre l'utilisation de *seulement* avec un sens temporel et son équivalent *alles*. Dans cet exemple, *seulement* et *alles* sont tous les deux placés directement avant l'élément qu'ils restreignent, c'est le nom qui exprime le temps (*deux semaines*).

(10) a. *Ja siis, alles hiljaaegu, **alles** kahe nädala eest, nelikümmend aastat pärast meie ainukest kohtumist, puutusin temaga veel kord kokku.*

b. Depuis, tout récemment, il y a **seulement** deux semaines — quarante ans après notre unique entrevue ! — je l'ai de nouveau rencontré.

(Kross, J. 1984. *Professor Martensi ärasõit*)

Nous avons trouvé 4 exemples dans lesquels il n'y avait aucun adverbial temporel modifié par *seulement*. Les exemples suivants montrent ces cas.

Alles apparaît parfois comme équivalent de *seulement* aussi quand il restreint un nom. C'est le cas dans l'exemple (11) où *seulement* ne se rapporte pas à un adverbial de temps mais l'équivalent est toujours *alles*.

(11) a. Dans un système sociologique comme le leur, il n'y a d'ailleurs pas le choix : un homme ne saurait appartenir à la même moitié que son père et que son fils (puisqu'il relève de celle de sa mère) : il se retrouve parent de moitié avec son grand-père et son petit-fils **seulement**.

b. *Niisuguses sotsioloogilises süsteemis pole muiide valikut : ükski mees ei saaks kuuluda samasse poolde oma isa ja pojaga (kuna ta kuulub oma ema poolde) : ta on poole kaudu uuesti sugulane **alles** oma vanaisa ja pojapojaga.*

(Lévi-Strauss, C. 1955. *Tristes tropiques*)

Dans l'exemple (11), nous pouvons toutefois attribuer un sens temporel à la phrase. Il n'y a pas d'adverbial temporel modifié par *seulement* mais les mots *grand-père* et *petit-fils* comportent également un sens temporel. C'est pourquoi, on utilise l'équivalent *alles*.

Dans l'exemple suivant (12), le verbe (*commencer*) transmet le sens temporel et c'est pourquoi l'équivalent est de nouveau *alles* :

(12) a. Car ici-bas, Dieu commence **seulement** l'œuvre de régénération, de vivification, de sanctification qui, à son terme, nous rendra justes, c'est-à-dire parfaits.

b. *Sest siin maa peal Jumal alles alustab oma uuksloomise, elustamise, pühakstegemise tööd, mis lõpule jõudes teeb meid õigeks, see tähendab täiuslikuks.*

(Febvre, L. 1928. *Martin Luther : un destin*)

Dans les deux exemples suivants, *seulement* restreint un lieu mais dans ces cas les lieux transmettent aussi un sens temporel :

(13) a. *Oleksin ma rikkam, oleksin ma pisut nooremgi ja mu isa ei ootaks väljas päikesepaistel surma, siis kutsuksin teid Reini äärde, kutsuksin ja näitaksin teile, mis on õige kodumaa. Alles Volga ääres mõistsin õieti, mis tähendab, kui inimesel on kodumaa. Pange tähele : alles Volga ääres ! Seal mõistsin ! Ja kui teie saaksite Reini äärde, siis mõistaksite ka teie, tingimata mõistaksite, armas noormees, uskuge mind vanameest.*

b. Si j'étais plus riche, un peu plus jeune, et si mon père n'était pas dehors au soleil à attendre la mort, je vous inviterais sur les rives du Rhin et je vous ferais voir ce qu'est une vraie patrie. Ce n'est qu'en arrivant au bord de la Volga que j'ai compris ce que représente sa patrie pour un homme. Vous vous rendez compte : **seulement** sur les bords de la Volga ! C'est là que j'ai compris ! Et quand vous parviendriez sur les rives du Rhin, alors vous aussi vous comprendriez, sans aucun doute, cher jeune homme, croyez-en le vieillard que je suis.

(Tammsaare, A. H. 1929. *Tõde ja õigus II*)

Dans cette phrase, *Volga* transmet le sens temporel parce que la compréhension n'est pas arrivée avant d'être là (*sur les bords de la Volga*), non pas dans un endroit plus près mais exactement sur les bords de la Volga.

Cet exemple (14) a un sens différent que le précédent :

(14) a. *Tähendab, me oleme pool tundi hiljaks jäänud. Tähendab, jõgi, millest me natukese aja eest üle sõitsime, polnud Gulbene, nagu mulle läbi tukastuse näis, vaid see eelmine, nimi ei tule millegipärast meelde. Ja jaam, millest me praegu mööda nohisesime, oli **alles** Nausküla. See võiks eemalseisjale muidugi pentsik tunduda, kui ta näeks mu koljukapslist läbi, see, et Nobeli küsimus torgatab mulle ikkagi nii sageli meelde. Aga antud juhul pole see tõesti minu, vaid juhuse edevus.*

b. Ce qui veut dire que nous avons pris une demi-heure de retard sur l’horaire. La rivière que nous avons traversée tout à l’heure n’était donc pas la Gulbene, comme il m’a semblé dans mon demi-sommeil, mais celle d’avant, dont le nom m’échappe. Et la gare que nous venons de passer, c’était **seulement** Nausküla. Un observateur étranger aurait naturellement tout lieu de s’étonner s’il pouvait lire dans mon crâne combien la question du Nobel me revient malgré tout fréquemment à l’esprit. Cette fois, ce n’est pas ma vanité, mais bien le hasard qui me la rappelle.

(Kross, J. 1984. *Professor Martensi ärasõit*)

Dans cette phrase, il aurait pu déjà être une gare suivante mais ce n’était que Nausküla, donc le temps qui avait passé n’était pas celui qu’ils pensaient. Le sens dans la phrase est qu’ils aimeraient être déjà plus loin qu’ils ne le sont à ce moment-là.

2.2. Les équivalents estoniens de *seulement* qui restreignent la phrase entière

Dans le corpus, nous avons trouvé que parfois *seulement* restreint la phrase entière et qu’il est impossible de relever un seul élément auquel il se rapporte. Les équivalents estoniens dans ces cas sont : *lihtsalt* (4), *üldse* (5), *ikka* (2), *ometi* (1). Dans la première sous-partie, nous présentons ces trois adverbes. Dans la deuxième sous-partie nous relevons les équivalents de *seulement* quand l’élément de restriction est au début de la phrase.

2.2.1. Les équivalents *lihtsalt*, *üldse*, *ikka* et *ometi*

Üldse et *ikka* ne sont pas les équivalents directs de *seulement*. Selon l’EKSS, le sens d’*üldse* est ‘généralement’ ou ‘tout à fait’. Il apparaît dans notre corpus 5 fois. Voici un exemple d’*üldse* :

(15) a. *Kas parteid, millesse ta reedeti kuulub, on üldse olemas ?*

b. Et le parti qu'elle fondait tous les vendredis, existait-il **seulement** ?

(Valton, A. 1993. *Liisa ja Robert*)

Dans l'exemple (15), on peut voir que c'est une phrase interrogative. On ne peut pas mettre en évidence un seul élément qui est restreint donc *üldse* restreint également la phrase entière. Selon le TLF, dans les phrases interrogatives *seulement* exprime le doute ou l'inquiétude.

Ikka a 5 définitions, mais dans notre contexte on utilise *ikka* pour accentuer ou concéder quelque chose. Dans ce sens, il a 2 synonymes : *siiski, ometi*. (EKSS) *Ikka* apparaît 2 fois dans le corpus. Voici un exemple de l'utilisation d'*ikka* :

(16) a. Est-elle **seulement** vraiment morte ? — Morte et enterrée, petit.

b. *Kas ta ikka on surnud ? Surnud ja maha maetud, sõbrake.*

(Grangé, J. C. 1998. *Les rivières pourpres*)

Dans l'exemple (16), *seulement* restreint la phrase entière. L'équivalent *ikka* convient dans cette phrase parce qu'il accentue la phrase entière. Selon le TLF, dans les phrases interrogatives les synonymes de *seulement* sont *au moins* ou *même*.

Le troisième équivalent de *seulement* dans ce contexte est *ometi*. Il est utilisé quand on veut accentuer quelque chose. Nous avons trouvé *ometi* une seule fois dans notre corpus, en voici un exemple :

(17) a. **Si seulement** je touchais le fond !

b. *Jõuaksin ma ometi põhjani välja !*

(Beigbeder, F. 1997. *L'amour dure trois ans*)

Dans l'exemple (17), on peut voir que la phrase commence avec la construction *si seulement*. Selon le TLF, *si seulement* exprime un souhait ou un regret. Il a deux synonymes : *si au moins* et *si encore*. Dans cette phrase, nous ne pouvons pas mettre en évidence un seul élément.

L'équivalent estonien *lihtsalt* peut restreindre un élément mais il peut également restreindre la proposition entière. Dans les phrases de ce type, il a le même sens qu'*ainult*. Voici un exemple de ce cas :

(18) a. Les bonnes actions, pour qu'elles obtiennent récompense, il faut **seulement** que Dieu les accepte.

b. *Selleks, et head teod tasutud saaksid, peab Jumal neid lihtsalt tunnustama.*

(Febvre, L. 1928. *Martin Luther : un destin*)

Dans cet exemple, la restriction est appliquée sur la proposition entière. Le sens de cet exemple est 'il suffit que Dieu les accepte'. On pourrait remplacer l'adverbe par *ainult*, mais les autres équivalents semblent produire un sens trop étroit. Dans cet exemple, *ainult* et *lihtsalt* ont le même sens comme cela a été mentionné précédemment. Dans cette phrase, il est important de comprendre que c'est exactement Dieu qui doit les accepter. Les autres équivalents ne restreindraient que le syntagme *accepte les bonnes actions*, mais *ainult* et *lihtsalt* portent également sur l'élément Dieu.

2.2.2. Les équivalents estoniens quand *seulement* est au début de la phrase

Nous avons examiné séparément les phrases où *seulement* était au début de la phrase. Selon le TLF, au début de la phrase *seulement* marque une opposition ou une restriction. Ses synonymes dans ce cas sont *mais*, *cependant* et *toutefois*. L'équivalent estonien le plus fréquent pour cet emploi est *ainult et*. Nous avons construit un tableau avec les équivalents de *seulement* dans cet emploi.

Tableau 4. Les équivalents estoniens de *seulement* au début de la phrase.

	Français-estonien	Estonien-français	Au total
Ainult, et/ainult	45/10	9/27	54/37
Aga	9	18	27
Ent	4	-	4
Kuid	2	-	2
Autres	2	-	2
Sans équivalent	5	5	10
Au total	77	59	136

Dans le tableau 4, nous pouvons voir que l'équivalent estonien *ainult* peut restreindre un seul élément mais également la phrase entière. Cela prouve qu'il est l'équivalent estonien de *seulement* le plus direct.

Dans la catégorie 'Autres', nous avons présenté les mots qui sont au début de la phrase mais qui ne peuvent pas être considérés comme équivalent de *seulement*. Ces mots sont *paraku* et *sest* dans les textes français. Dans le tableau, nous pouvons voir qu'*ainult, et* apparaît plus souvent dans les textes français et *ainult* dans les textes estoniens. Selon l'EKSS *ainult, et* et *ainult* au début de la phrase restreignent ou opposent la proposition partiellement à ce qu'a été dit ou écrit précédemment. Le deuxième équivalent estonien le plus fréquent est *aga* qui marque également une opposition. Selon l'EKSS, *ent* et *kuid* sont des synonymes d'*aga*.

Nous allons présenter un exemple pour illustrer la définition de *seulement* en tête de phrase, on y trouve l'équivalent estonien le plus fréquent *ainult, et*, qui apparaît 54 fois dans notre corpus :

(19) a. « Voyez-vous, Mersault, pour un homme bien né, être heureux ça n'est jamais compliqué. Il suffit de reprendre le destin de tous, non pas avec la volonté du renoncement, comme tant de faux grands hommes, mais avec la volonté du bonheur. **Seulement**, il faut du temps pour être heureux. Beaucoup de temps. Le bonheur lui aussi est une longue patience.

b. *Vaadake, Mersault, kui inimene on hea sünnipäraga, siis pole kuigi keeruline õnnelik olla. Piisab, kui järgida sama saatust nagu teisedki, mitte sooviga sellest loobuda nagu paljud võltsid suurmehed teevad, vaid sooviga olla õnnelik. Ainult et õnnelikuks saamine nõuab aega. Palju aega. Ka õnn ise on pikk kannatlikkus.*

(Camus, A. 1971. *La mort heureuse*)

Dans cet exemple, la restriction est appliquée sur les phrases précédentes. Comme il est dit dans le TLF, la restriction porte à ce qui est écrit ou dit avant. La phrase avec *seulement* explique l'opposition.

Le deuxième équivalent estonien de *seulement* est *aga*. Il apparaît dans notre corpus 27 fois. Voici un exemple d'*aga* :

(20) a. *Aga tema vastas issanda rahulikult : Isa oli oma tünnitöö peale kister mees. Aga viinavõtja. Nagu niisugused tihti on. Ja seda ema vanasti ei sallinud...*

b. Mais avec un calme parfait elle me répondit : Mon père était un habile tonnelier. **Seulement** il buvait. Comme cela arrive souvent dans son métier. Et cela, ma mère, autrefois, ne le supportait pas...

(Kross, J. 1978. *Keisri hull*)

Dans cette phrase, *aga* restreint la phrase précédente où premièrement le personnage dit que son père était un habile tonnelier et dans la phrase suivante elle l'oppose à ce qu'elle a dit : mais il buvait.

Les équivalents *kuid* et *ent* ont le même sens qu'*aga*. *Ent* apparaît 4 fois dans notre corpus et *kuid* apparaît 2 fois, ils sont tous les deux dans les textes français. Les deux exemples suivants montrent l'utilisation de *kuid* et *ent* :

(21) a. Après tous ces échecs, le médecin savait qu'un seul traitement viendrait peut-être à bout d'une dépression aussi profonde et aussi prolongée : les électrochocs. **Seulement**, Keith et sa mère s'y opposaient totalement.

b. *Pärast kõiki neid ebaõnnestumisi arvas arst, et nii sügavale ja kaua kestnud depressioonile teeks võib-olla lõpu vaid üksainus raviviis : elektrisokid. **Kuid** Keith ja ta ema olid sellele täielikult vastu.*

(Servan-Schreiber, D. 2003. *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*)

Dans l'exemple (21), on peut voir clairement une opposition. La restriction porte sur la phrase précédente. La phrase avec *seulement* explique cette opposition.

(22) a. Son visage m'apparut docilement, son nez pointu, ses joues bleues, son sourire. Je pouvais former ses traits à volonté, peut-être même avec plus de facilité qu'auparavant. **Seulement** ce n'était plus qu'une image en moi, une fiction.

b. *Tema nägu ilmus kuulekalt mu silme ette : terav nina, sinised põsed, naeratus. Võisin omatahtsi ta näojooni muuta, ehk isegi lihtsamalt kui varem. **Ent** see polnud muud kui pilt minus eneses, väljamõeldis.*

(Sartre, J.-P. 1938. *La nausée*)

Dans l'exemple (22), la restriction porte sur la description précédente. La phrase entière avec *seulement* va à l'encontre de l'idée de la phrase précédente.

En conclusion, nous pouvons dire que dans notre corpus nous avons trouvé 14 équivalents les plus fréquents de *seulement*. Pour faire l'analyse de position, nous devons décider quel équivalent choisir. Grâce à la présentation des équivalents, nous pouvons dire maintenant que pour l'analyse de position nous ne pouvons pas choisir les équivalents qui ne sont pas adverbiaux et nous ne choisissons pas ceux qui sont utilisés dans des constructions comme *non seulement... mais* et *si seulement* ou les phrases interrogatives. De plus, nous ne choisissons pas les phrases avec les équivalents qui ne sont pas les équivalents directs de *seulement* ou qui se placent au début de la phrase.

3. Les positions de l'élément de restriction dans les phrases françaises et estoniennes

Dans cette partie, nous examinerons les différentes positions de l'élément de restriction dans les phrases françaises et estoniennes. Cette partie est divisée en deux sous-parties. Dans cette partie, nous comparerons aussi les positions et les éléments sur lesquels la restriction est appliquée. Nous verrons si les positions et les éléments sont les mêmes ou si elles sont différentes. Dans la première sous-partie, nous présenterons les éléments et les positions possibles. Dans la deuxième sous-partie, nous comparerons les éléments qui sont les mêmes en français et en estonien mais la position de l'élément de restriction par rapport à l'élément restreint est différente.

3.1. Les positions de l'élément de restriction

Pour faire l'analyse de la position de l'élément de restriction, nous avons laissé de côté tous les autres équivalents estoniens et nous nous concentrerons uniquement sur *ainult*, *üksnes* et *void*. Dans l'observation de la position, nous avons exclu également les constructions comme : *si seulement et non seulement... mais*. Voici le tableau avec ces constructions :

Tableau 5. Les constructions exclues

	Français-estonien	Estonien-français	Au total
Si seulement	4	9	13
Non seulement... mais	50	31	81
Au total	54	40	94

Si seulement équivaut à *si au moins* ou *si encore*. *Non seulement... mais* est utilisé pour exprimer l'opposition. Dans cette construction *seulement* se place devant les éléments qu'il oppose. (Blampain, Hanse 2007 : 526)

Ainsi, nous analyserons et comparerons les phrases où *seulement* est dans la phrase sans aucun élément supplémentaire. Nous considérons dans l'analyse seulement les adverbes

restrictifs qui se rapportent à un seul élément de la phrase qui ne restreignent pas un adverbial temporel et qui n'expriment pas l'opposition.

Notre corpus pour l'analyse de position se compose de 175 phrases dont 77 phrases sont extraites des textes français et 98 des textes estoniens. Nous avons comparé les phrases françaises et estoniennes dans lesquelles nous avons observé l'élément de restriction. Nous avons aussi examiné sur quel élément la restriction est appliquée ainsi que la position de l'élément de restriction selon l'élément qui est restreint.

Nous avons composé un tableau avec les positions de l'élément de restriction selon l'élément qu'il restreint. Le tableau contient aussi les cas où la fonction de l'élément restreint est différente dans les deux langues. Le nombre d'exemples est de 176 parce que dans une phrase (française et estonienne) il y a deux éléments de restriction. Dans la catégorie 'Avant la conjonction' nous avons mis les conjonctions *parce que* et *quand*, qui introduisent les subordonnées causale et temporelle. Dans le tableau, on peut voir que l'élément de restriction peut se placer avant ou après l'élément qu'il restreint ou entre les éléments.

Tableau 6. Les positions de l'élément de restriction

	Les phrases françaises	Les phrases estoniennes	Au total
Avant le complément d'objet	53	59	112
Avant l'adverbial	26	44	70
Avant la conjonction	9	8	17
Avant l'attribut	11	6	17
Avant le sujet	2	11	13
Avant le verbe	-	11	11
Avant le participe	4	3	7
Avant l'infinitif	4	4	8
Avant la proposition complétive	6	-	6
Au total	115	146	261
Après le verbe	31	17	48
Après l'adverbial	6	1	7
Après le sujet	6	-	6
Après le complément d'objet	2	-	2
Entre les éléments de verbe	16	12	28

Au total	61	30	91
Au total	176	176	352

Le tableau 6 montre que l'élément le plus fréquent qui est restreint est le complément d'objet. L'élément de restriction se trouve plus souvent avant l'élément qu'il restreint, dans 261 phrases dont 115 fois en français et 146 fois en estonien. Il se trouve après l'élément restreint 91 fois dont 61 fois en français et 30 fois en estonien. Dans notre corpus, il n'y a pas de phrase française où l'élément de restriction se trouve avant le verbe et les phrases estoniennes ne présentent pas de cas où l'élément de restriction est après le sujet ou le complément d'objet. Selon Grevisse et Goosse (2008 : 1212 ; 1215), *seulement* se place généralement après le verbe.

De plus, dans le tableau nous pouvons voir qu'en estonien on utilise l'élément de restriction plus souvent avant l'élément qu'il restreint. Ce résultat est conforme à la règle décrite par Erelt *et al.* (1993 : 79) : *ainult* porte sur un syntagme dans la phrase et il se place, en général, directement devant ce syntagme, rarement après.

Le tableau révèle qu'en français l'élément de restriction se trouve en général avant le complément d'objet (53 fois) et rarement après (2 fois). Le même phénomène apparaît avec l'adverbial. *Seulement* est plutôt placé avant l'adverbial (26 fois) et moins souvent après (6 fois). En estonien, nous ne trouvons pas de phrase où l'élément de restriction se place après le complément d'objet mais l'élément de restriction se trouve avant le complément d'objet 59 fois. Dans les phrases estoniennes où l'élément restreint est l'adverbial, nous trouvons que l'élément de restriction se trouve avant l'adverbial plus souvent (44 fois) et moins souvent après (une fois).

3.2. La comparaison de l'élément restreint et de la position de l'élément de restriction dans les phrases françaises et estoniennes

Premièrement, nous présenterons les correspondances générales et puis nous analyserons les non-correspondances. Nous verrons les différences de la position de l'élément de restriction en français et en estonien.

3.2.1. Les correspondances générales

Pour faire la comparaison de l'élément qui est restreint et de la position de l'élément de restriction en français et en estonien, nous avons construit un tableau. Ce tableau donne une vue d'ensemble de la comparaison entre les phrases françaises et estoniennes. Ce tableau rend compte de l'élément qui est restreint et aussi de la position de l'élément de restriction. Nous avons regardé la position de l'élément de restriction selon l'élément qu'il restreint. L'élément de restriction peut être avant ou après l'élément qu'il restreint ou ils peuvent être séparés les uns des autres.

Tableau 7. La comparaison des éléments restreints et des positions de l'élément de restriction

	Français-estonien	Estonien-français	Au total
L'élément restreint et la position sont les mêmes	51	64	115
L'élément restreint est différent, la position est la même	4	8	12
L'élément restreint est le même, la position est différente	11	21	32
L'élément restreint et la position sont différents	4	2	6
L'élément et la position sont les mêmes, mais la fonction de l'élément restreint est différente dans la phrase française ou estonienne	7	3	10
Au total	77	98	175

Dans le tableau 7, nous pouvons voir que le plus souvent l'élément qui est restreint et la position de l'élément de restriction sont les mêmes dans les deux langues. Nous avons trouvé 115 phrases de ce type au total. Le deuxième cas le plus fréquent est représenté par les exemples où l'élément restreint est le même en français et en estonien, mais la position est différente. C'est, par exemple, quand *seulement* restreint le verbe et se place après mais en estonien l'élément de restriction se trouve avant le verbe.

De plus, nous avons mis en évidence les situations où l'élément de restriction n'est pas directement à côté du mot qu'il restreint. Dans les textes français, nous avons trouvé 3 phrases françaises et 6 phrases estoniennes. Voici un exemple de ce cas :

(23) a. (Elle s'assied.) Je **veux seulement**, entre nous, **fumer une cigarette**, je veux respirer, un peu, entre sauvages.

b. (*Istub.*) Ma **tahan ainult** siin teiega koos **ühe suitsu teha**, tahan siin metslaste kombel veidi lõõgastuda.

(Koltès, B.-M. 1985. *Quai ouest*)

Dans l'exemple (23), on peut voir que l'élément de restriction et l'élément qu'il restreint sont séparés par la parenthèse (*entre nous* et *siin teiega koos*).

Dans les textes estoniens, il y a 5 phrases françaises et 9 phrases estoniennes. Pour mieux comprendre le tableau nous présentons ci-dessous un exemple du premier cas.

(24) a. C'est pas **seulement parce qu'**il venait du type, dit la mère, s'il avait pu vendre le bungalow... tu sais comment il est.

b. „See polnud **ainult sellepärast**, et tema selle oli andnud, » ütles ema, „oleks ta saanud, oleks ta bangalo ka maha müünud... tead ju ise, milline ta oli.“

(Duras, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*)

L'exemple (24) montre que l'élément de restriction dans les deux phrases est avant le mot qu'il restreint, dans ce cas avant la conjonction (*parce que* et *sellepärast*, *et*).

(25) a. Võiib-olla küll — ta naeratab, ma ei saa aru, kas **ainult meelitatult** või ka pisut tüüdatult, aga igatahes iseteadvusega, mis on ühtaegu naljakas, haletsusväärne ja tore — aga, härra professor...

b. — C'est bien possible, me répond-elle en souriant, d'un air dont je ne sais trop s'il veut dire **seulement qu'elle est flattée** ou s'il y entre aussi un peu d'ennui, mais en tout cas avec une fatuité qui est tout à la fois comique, pitoyable et magnifique. — Mais Monsieur le professeur...

(Kross, J. 1984. *Professor Martensi ärasõit*)

Dans l'exemple (25), les mots qui sont restreints sont différents. Dans la phrase estonienne, c'est l'adverbial (*meelitatult*), dans la traduction c'est la proposition complétive (*qu'elle est flattée*). Les positions sont les mêmes dans les deux phrases. L'élément de restriction se trouve avant l'élément qu'il restreint (*meelitatult* et *qu'elle est flattée*).

(26) a. *Ainult üks teenija tüütab vahel.*

Une domestique, seulement, m'ennuie de temps en temps.

(Tammsaare, A. H. 1929. *Tõde ja õigus II*)

L'exemple (26) illustre le cas où le mot restreint est le même, dans les deux phrases c'est le sujet. En français, l'élément de restriction est après le sujet mais dans la deuxième phrase l'élément de restriction se trouve avant le sujet.

(27) a. *Ta ei öelnud enam midagi — aga äkitselt patsutas ta mind õlale ja ta pilk, enne kui ta akna poole pöördus ja piipu hakkas toppima, ütles minu meelest ainult ühte : Jah.*

b. Nous nous regardâmes dans les yeux. Il ne disait plus rien, mais soudain il me tapota l'épaule. Et son regard - avant qu'il ne se tourne vers la fenêtre et ne se mette à bourrer sa pipe - **me disait seulement**, me semble-t-il : « Oui, c'est ainsi.

(Kross, J. 1978. *Keisri hull*)

Dans cet exemple, le mot restreint et la position de l'élément de restriction sont différents.

(28) a. Le lieu n'était pas **seulement une salle d'exposition**.

b. *Nad ei viibinud üksnes näitusesaalis.*

(Werber, B. 1998. *Le père de nos pères*)

Dans l'exemple (29), le sens des mots restreints est le même mais la fonction des mots est différente. Dans la phrase française, c'est un attribut et dans sa traduction, c'est un adverbial. L'élément de restriction dans les deux phrases se trouve avant le mot restreint.

3.2.2. L'analyse des non-correspondances

Nous comparons plus exactement le troisième cas où l'élément restreint est le même en français et en estonien mais la position de l'élément de restriction est différente dans ces deux langues. Dans notre corpus, nous avons 11 exemples de ce type dans les textes français et 21 dans les textes estoniens. La différence la plus fréquente concerne la position de l'élément de restriction par rapport au verbe. Il y a 10 phrases au total où dans la phrase française, *seulement* se trouve après le verbe mais l'élément de restriction estonien se trouve avant le verbe. Voici un exemple de cette différence :

(29) a. *Aga sisse ei astu keegi, ainult koputatakse natukese aja pärast uuesti.*

b. Mais personne n'entre ; **on frappe seulement** à nouveau, quelques instants plus tard.

(Tammsaare, A. H. 1929. *Tõde ja õigus II*)

Dans l'exemple (29), on peut voir qu'en estonien *ainult* se trouve avant le verbe qu'il restreint (*koputama*) et en français *seulement* se place après le verbe (*frapper*).

Nous avons aussi trouvé 6 phrases dans lesquelles la position de l'élément diffère : dans les phrases françaises *seulement* est entre les éléments du verbe alors qu'en estonien l'élément de restriction se trouve avant le verbe. L'exemple suivant illustre ce cas.

(30) a. *Ja mis minusse puutub, siis usun ma, et Linalakk ainult mängis minestust...*

b. En ce qui me concerne, d'ailleurs, je suis sûr que Blondinette **a seulement fait semblant** de s'évanouir...

(Tammsaare, A. H. 1929. *Tõde ja õigus II*)

Dans la phrase estonienne, l'élément de restriction se trouve avant la forme simple du verbe (*mängis*) et dans la phrase française l'élément de restriction est placé entre l'auxiliaire et le participe passé du verbe au passé composé.

Dans notre corpus, nous avons également trouvé une phrase où l'élément de restriction est après le verbe alors qu'en estonien l'élément de restriction est entre les éléments de verbe.

(32) a. **Me doutais-je seulement** que l'inculte Service de Protection écrit Bororo avec l'accent tonique sur la voyelle terminale alors que le Père Un Tel a établi, il y a déjà vingt ans, qu'il se trouve sur l'intermédiaire ?

b. *Kas ma olen vaid mõelnud, et harimatu Kaitseteenistus kirjutab bororoo keelt tonaalse rõhuga lõpusilbil, samal ajal kui isa See-ja-see tuvastas juba kakskümmend aastat tagasi reegli, et see asub vahepealsel silbil ?*

(Lévi-Strauss, C. 1955. *Tristes tropiques*)

Dans l'exemple (32), l'élément de restriction se trouve après le verbe (*se douter*) en français et dans la phrase estonienne l'élément de restriction se place entre l'auxiliaire (*olen*) et le participe passé (*mõelnud*).

Dans la première catégorie du tableau 7, (c'est-à-dire la catégorie où l'élément restreint et la position de l'élément de restriction sont les mêmes dans les deux langues) nous avons aussi trouvé des cas où *seulement* restreint le verbe. Ce cas apparaît dans les textes français 12 fois et dans les textes estoniens 12 fois. Nous présentons un exemple pour illustrer ce cas :

(33) a. Véra, la femme de ménage, lui apporta une tasse de thé, voulut lui parler, se ravisa, **sourit seulement**, avec une petite crispation d'amertume.

b. *Koduabiline Veera tõi talle tassi teed, tahtis midagi öelda, mõtles siis ümber ja naeratas ainult pisut mõrult nägu krimpsutades.*

(Makine, A. 2001. *La musique d'une vie*)

Dans les deux phrases d'exemple (33), l'élément de restriction se trouve après le verbe (*sourit* et *naeratas*). Dans la phrase estonienne, nous pouvons déplacer *ainult* avant le verbe qu'il restreint et le sens de la phrase reste le même.

L'exemple suivant présente une phrase jussive.

(34) a. Qu'**on songe seulement** au privilège d'accéder à des populations vierges de toute investigation sérieuse et suffisamment bien préservées, grâce au temps si court depuis que fut entreprise leur destruction.

b. *Mõelgem vaid*, milliseks privileegiks on pääseda rahvaste juurde, kes on igasugusest tõsisemast uurimisest puutumata ja on suutnud küllalt hästi püsida, tänu sellele, et nende hävitamine algas alles lühikest aega tagasi.

(Lévi-Strauss, C. 1955. *Tristes tropiques*)

Dans cet exemple, la restriction s'applique sur le verbe à l'impératif (*songe* et *mõelgem*). L'élément de restriction se trouve après le verbe dans les deux langues. En estonien, il n'est pas possible de déplacer l'élément de restriction avant le verbe (*vaid mõelgem*). Le verbe à l'impératif et l'élément de restriction restreignent ensemble la phrase entière.

Un cas que nous avons trouvé plusieurs fois, est celui où l'élément de restriction se trouve après le verbe conjugué et avant l'infinitif ou le participe. Dans les textes français, ce cas apparaît 5 fois et dans les textes estoniens également 5 fois. L'exemple suivant illustre ce cas.

(35) a. Je **voulais seulement** vous **dire** mon amitié...

b. *Tahtsin ainult öelda*, et olen teie sõber...

(Nothomb, A. 1999. *Stupeur et tremblements*)

Dans l'exemple (35), l'élément de restriction se trouve après le verbe conjugué (*voulais* et *tahtsin*) et il est suivi par l'infinitif (*dire* et *öelda*).

(36) a. *Ma pole sulle ju midagi teind*, **olen** sind **ainult armastand**.

b. Mais je ne t'ai rien fait, moi, je **t'ai seulement aimé**.

(Tammsaare, A. H. 1933. *Tõde ja õigus V*)

L'exemple (36) montre le cas où l'élément de restriction se trouve après le verbe auxiliaire conjugué (*avoir* et *olema*) et avant le participe (*aimer* et *armastama*).

En deuxième lieu, dans le tableau 7 (8 phrases), viennent les cas où en français l'élément de restriction se trouve après le sujet mais en estonien il est avant le sujet comme dans l'exemple suivant.

(37) a. *Almat oli paha vaadata — kolm last*, neist **ainult tüdruk** pisut üle kümne aasta.

b. Alma faisait pitié : trois enfants dont **l'un seulement**, une fille, avait plus de dix ans.

(Kiik, H. 1988. *Maria Siberimaal*)

Dans l'exemple (37), on peut voir qu'en estonien *ainult* se trouve avant le sujet (*tüdruk*) et en français *seulement* est après le sujet (*l'un*).

Dans la première catégorie, qui englobe les cas où l'élément de restriction et leur positions sont les mêmes dans les deux langues, nous n'avons pas trouvé de cas où l'élément restreint est le sujet. La position de l'élément de restriction du sujet est donc toujours différente.

Dans notre corpus, il y a 5 phrases où l'élément de restriction se trouve après l'adverbial mais en estonien, il se place avant l'adverbial.

(38) a. C'était **là seulement**, devant l'écran que ça devenait simple.

b. **Ainult seal**, *ekraani ees oli kõik lihtne*.

(Duras, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*)

Dans cet exemple, *seulement* est placé après l'adverbial (*là*) et dans la phrase estonienne *ainult* se place avant l'adverbial (*seal*).

Enfin, nous avons trouvé deux cas dans notre corpus où l'élément de restriction se place après le complément adverbial en français et avant en estonien.

(39) a. Je veux savoir si je puis vivre avec ce que je sais et avec **cela seulement**.

b. *Ma tahan teada, kas ma suudan elada selle teadmisega ja ainult selle teadmisega*.

(Camus, A. 1942. *Le mythe de Sisyphe*)

Dans cet exemple, en français *seulement* se trouve après le pronom en fonction de complément adverbial mais en estonien l'élément de restriction se place avant le complément.

Il est intéressant que dans ces exemples les différences soient toujours les mêmes : en français l'élément de restriction se trouve après l'élément qu'il restreint, en estonien il se

place avant l'élément qu'il restreint. L'exception est le cas où l'élément restreint est le verbe. Les similitudes que nous avons trouvées concernent les phrases où dans les deux langues l'élément de restriction se place entre les éléments du verbe. Dans le corpus, nous avons également trouvé que la position de l'élément de restriction du sujet n'est jamais la même dans les deux langues.

CONCLUSION

Le but de ce mémoire était de découvrir quels étaient les équivalents estoniens de l'adverbe *seulement* et de savoir comment il se place dans la phrase par rapport à l'élément qu'il restreint. En outre, le deuxième objectif était de comparer les phrases françaises et estoniennes pour comprendre quelles différences peuvent apparaître dans la position de l'élément de restriction. Pour l'analyse, nous avons composé un corpus sur la base du corpus parallèle estonien-français (ESTFRA), notre corpus contient 590 phrases au total. Nous avons observé séparément les équivalents qui restreignent un seul élément dans la phrase et ceux qui restreignent la phrase entière.

Nous avons trouvé que l'équivalent estonien de *seulement* le plus fréquent est *ainult*. Il apparaît 193 fois au total dans notre corpus. Il est suivi par les équivalents *alles*, qui est l'équivalent de *seulement* quand l'élément restreint est un adverbial temporel. Il apparaît 51 fois au total. En outre, nous avons trouvé les équivalents estoniens comme *iüksnes* (36 fois) et *vaid* (35 fois). Ils sont également les synonymes d'*ainult*. Quand *seulement* est placé au début de la phrase, il a le sens *cependant*, *néanmoins*. Dans ce cas, les équivalents estoniens les plus fréquents sont *ainult et* (54 fois) et *aga* (27 fois). Nous avons aussi trouvé des phrases où il n'y a pas d'équivalent estonien pour *seulement*. Ils apparaissent 62 fois au total.

Dans l'analyse de position de l'élément de restriction, nous avons trouvé qu'en français et en estonien l'élément de restriction se trouve plus souvent avant l'élément qu'il restreint (261 fois au total). Dans les phrases françaises, il n'y a pas d'occurrences où *seulement* soit avant le verbe, il est toujours postposé. En comparaison, nous pouvons voir qu'en estonien l'élément de restriction se place plus souvent avant l'élément qu'il restreint qu'en français. En estonien, c'est le cas 146 fois et en français 115 fois.

Dans la comparaison de l'élément restreint et de la position, nous avons trouvé qu'en général l'élément qui est restreint et la position de l'élément de restriction est le même en français et en estonien, nous avons trouvé 115 occurrences de ce type. La plus grande différence de position concerne la restriction du verbe, elle apparaît 10 fois au total. Des différences se manifestent aussi dans la restriction du sujet, de l'adverbial, du

complément d'objet et du participe. Les différences radicales que nous avons trouvées dans notre corpus concernent les cas où l'élément restreint est le sujet ou le complément d'objet : dans les phrases estoniennes, l'élément de restriction ne se trouve jamais après le sujet ou le complément d'objet. De plus, l'élément de restriction se place une seule fois après l'adverbial ou le participe.

Pour conclure, nous pouvons dire que, généralement, dans les deux langues l'élément de restriction se trouve directement à côté de l'élément qu'il restreint, ils sont rarement séparés les uns des autres. Il est clair qu'il y a des différences entre ces deux langues, mais parfois nous pouvons voir qu'elles sont similaires aussi.

À l'avenir, on peut analyser les cas où l'élément de restriction et l'élément restreint sont séparés les uns des autres. Il est intéressant de savoir quels éléments séparent l'élément de restriction et l'élément restreint. De plus, on peut analyser plus précisément les positions de l'élément de restriction dans la phrase. Il est intéressant qu'en français l'élément de restriction ne se trouve jamais avant le verbe. Dans la comparaison, on peut examiner pourquoi la position de l'élément de restriction n'est pas la même dans les deux langues quand l'élément restreint est le sujet. En outre, on peut analyser les éléments de restriction estoniens *ainult* et *vaid*, on peut voir si leurs positions sont semblables. En français, on peut observer les autres adverbes de restriction en plus de l'adverbe *seulement*.

BIBLIOGRAPHIE

Blampain, D ; Hanse, J. 2000. *Le nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Bruxelles : De Boeck.

Charolles, M ; Lamiroy, B. 2007. *Du lexique à la grammaire : uniquement, seulement et simplement*. 26th conference on Lexis and Grammar. Bonifacio.

EKSS = Eesti keele seletav sõnaraamat (en ligne : <http://www.eki.ee/dict/ekss/>).

Erelt *et al.* 1993 = Erelt, M ; Kasik, R ; Metslang, H ; Rajandi, H ; Ross, K ; Saari, H ; Tael, K ; Vare, S. 1993. *Eesti keele grammatika II. Süntaks*. Tallinn : Eesti Teaduste Akadeemia Keele ja Kirjanduse Instituut.

ESTFRA = Corpus parallèle estonien-français. L'Association franco-estonienne de lexicographie (en ligne : <http://corpus.estfra.ee>).

Grevisse, M ; Goosse, A. 2008. *Le Bon Usage*. Bruxelles : De Boeck.

Guimier, C. 1996. *Les adverbes du français : le cas des adverbes en –ment*. Paris : Ophrys.

Kalmbach, J.-M. 2013. *La grammaire du français langue étrangère pour étudiants finnophones*. Jyväskylä : Kielten laitos.

Karlsson, F. 2002. *Üldkeeleteadus*. Tallinn : Eesti Keele Sihtasutus.

TLF = Le Trésor de la Langue Française informatisé (en ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

Bibliographie du corpus

Beigbeder, F. 1997. *L'amour dure trois ans*, Paris : Grasset

Armastus kestab kolm aastat, Tallinn : Varrak, 2008. Traduit par Anti Saar

Camus, A. 1971. *La mort heureuse*, Paris : Gallimard

- Õnnelik surm*, Tallinn : Varrak, 2005. Traduit par Tanel Lepsoo
- Camus, A. 1942. *Le mythe de Sisyphe*, Paris : Gallimard
- Sisyphose müüt*, Tallinn : Varrak, 2008. Traduit par Henno Rajandi
- Duras, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*, Paris : Gallimard
- Tamm vaikse ookeani vastu*, Tallinn : Varrak, 2006. Traduit par Triinu Tamm
- Duteurtre, B. 2001. *Le voyage en France*, Paris : Gallimard
- Reis Prantsusmaale*, Tallinn : Varrak, 2004. Traduit par Triinu Tamm
- Febvre, L. 1988. *Martin Luther : un destin*. Première publication : 1928. Paris : Presses Universitaires de France
- Martin Luther: üks inimsaatus*, Tallinn : Varrak, 2003. Traduit par Heete Sakhai
- Grangé, J.-C. 1998. *Les rivières pourpres*, Paris : Albin Michel
- Purpurjõed*, Tallinn : Varrak, 2005. Traduit par Pille Kruus
- Kiik, H. 1988. *Maria Siberimaal*, Tallinn : Kupar
- Marie en Sibérie*, Paris : Temps Actuels, 1992. Traduit par Helva Payet
- Kivirähk, A. 1999. *Liblikas*, Tallinn : Tuum
- Le papillon*, inédit, 2010. Traduit par Jean Pascal Ollivry
- Koltès, B.-M. 1985. *Quai ouest*, Paris : Éditions de Minuit
- Läänekallas*, Tartu : Prantsuse Teaduslik Instituut, 2006. Traduit par Tanel Lepsoo
- Kross, J. 1999. *Keisri hull*. Première publication : 1978. Tallinn : Virgela
- Le fou du tzar*, Paris : Robert Laffont, 1989. Traduit par Jean-Luc Moreau
- Kross, J. 1984. *Professor Martensi ärasõit*, Tallinn : Eesti Raamat

- Le départ du professeur Martens*, Paris : Laffont, 1990. Traduit par Jean-Luc Moreau
- Laurens, C. 2010. *Romance nerveuse*, Paris : Gallimard
- Närviline romanss*, Tallinn : Eesti Raamat, 2010. Traduit par Margot Endjärv
- Lévi-Strauss, C. 1955. *Tristes tropiques*, Paris : Plon
- Nukker troopika*, Tallinn : Varrak, 2001. Traduit par Indrek Koff
- Makine, A. 2001. *La musique d'une vie*, Paris : Seuil
- Ühe elu muusika*, Tallinn : Varrak, 2008. Traduit par Triinu Tamm
- Makine, A. 2009. *La vie d'un homme inconnu*, Paris : Seuil
- Tundmatu mehe elu*, Tallinn : Varrak, 2010. Traduit par Triinu Tamm
- Nothomb, A. 1999. *Stupeur et tremblements*, Paris : Albin Michel
- Jahmatus ja värinad*, Tallinn : Varrak, 2006. Traduit par Eva Koff
- Sartre, J.-P. 1970. *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Nagel
- Eksistentsialism on humanism*, Tallinn : Varrak, 2007. Traduit par Vivian Bohl
- Sartre, J.-P. 1938. *La nausée*, Paris : Gallimard
- Iiveldus*, Tallinn : Varrak, 2002. Traduit par Tanel Lepsoo
- Servan-Schreiber, D. 2003. *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*, Paris : Robert Laffont
- Stressist vabaks ilma ravimiteta*, Tallinn : Varrak, 2005. Traduit par Laine Hone
- Tammsaare, A. H. 2009. *Tõde ja õigus II*. Première publication : 1929. Tallinn : Avita
- Indrek (Vérité et justice 2)*, Larbey : Gaïa, 2009. Traduit par Jean Pascal Ollivry
- Tammsaare, A. H. 2009. *Tõde ja õigus III*. Première publication : 1931. Tallinn : Avita

Jours d'émeutes (Vérité et justice 3), Larbey : Gaïa, 2009. Traduit par Jean-Pierre Minaudier

Tammsaare, A. H. 2003. *Tõde ja õigus V*. Première publication : 1933. Tallinn : Avita

Retour à la Colline-du-Voleur (Vérité et justice 5), Larbey : Gaïa, 2010. Traduit par Jean Pascal Ollivry

Valton, A. 1993. *Liisa ja Robert*, Tallinn : Eesti Raamat

Lisa et Robert, inédit. Traduit par Eva Vingiano de Pina Martins

Werber, B. 1998. *Le père de nos pères*, Paris : Albin Michel

Meie isade isa, Tallinn : Varrak, 2008. Traduit par Pille Kruus

RESÜMEE

„Kitsendav adverb *seulement*, tema eestikeelsed vasted ja nende paiknemine lauses : võrdlev uurimus“

Käesoleva bakalaureuse töö eesmärk on analüüsida kitsendava adverbi *seulement* eestikeelseid vasteid ning selle paiknemist lauses. Lisaks võrreldakse kitsendava elemendi paiknemise erinevusi eesti ja prantsuse keeles. Analüüsimiseks on moodustatud korpus eesti-prantsuse paralleelkorpuse baasil. Korpuse koostamisel kasutati nii eesti- kui prantsuskeelseid ilukirjanduslikke ja mitte-ilukirjanduslikke tekste. Korpuses on kokku 589 lauset, millest 295 on eestikeelsetest ja 294 prantsuskeelsetest tekstidest.

Töö on jaotatud kolmeks põhiosaks. Esimene osa keskendub teoreetilisele poolele, kus kirjeldatakse adverbi *seulement*, tuuakse välja tema võimalikud definitsioonid, vaadatakse, kuidas võiks adverb lauses paikneda ja viimaks tutvustatakse korpust. Teine osa vaatlleb adverbi *seulement* eestikeelseid vasteid. See osa on jaotatud omakorda kaheks, kus esimeses osas tuuakse välja vasted, mis kitsendavad ühte elementi lauses ning teises osas vaadeldakse adverbe, mis kitsendavad tervet lauset. Kolmas osa uurib kitsendava elemendi paiknemise erinevusi eesti- ja prantsuskeelsetes lausetes.

Analüüsist tuli välja, et enim kasutatakse *seulement*'i vastena eesti keele adverbi *ainult*, mis esines kokku 193 korral, millest 60 korral prantsuskeelsetes tekstides ning 133 korral eestikeelsetes tekstides. Sageduselt teine eestikeelne vaste on *alles*, mida kasutatakse juhul, kui *seulement* kitsendab ajamäärust. *Alles* ilmnes korpuses 51 korral. Neile järgnesid adverbi *ainult* sünonüümid *üksnes* (36) ja *vaid* (35). *Seulement*'i vastandavas tähenduses oli kõige sagedasem eestikeelne vaste *ainult, et* (kokku 54 lauses), talle järgnes vaste *aga* (kokku 27 lauses).

Positsiooni analüüsist ilmnes, et enamasti on nii prantsuse kui eesti keeles kitsendav adverb elemendi ees (260 lauses nii eesti kui prantsuse keeles), mida ta kitsendab ning harvemini selle järel (92 lauses). Võrdluses oli ülekaalus kategooria, kus kitsendatud element ja kitsendava adverbi paiknemine selle elemendi suhtes olid nii prantsuse kui eesti keeles samad, see tähendab, et näiteks kitsendatud elemendiks oli mõlemas keeles

ajamäärus ning kitsendav adverb paiknes mõlemal juhul selle ees. Sellesse kategooriasse tuli kokku 115 lauset.

Täpsemaks võrdlevaks analüüsiks kasutasin aga kolmandat kategooriat, kus kitsendatud element oli mõlemas keeles sama, kuid kitsendava adverbipaiknemine selle elemendi suhtes erines prantsuse ja eesti keeles. Neid juhtumeid esines 32 korral. Kõige rohkem oli erinevusi verbi kitsendava elemendiga lausetes, kuid erinevusi oli ka lausetes, kus kitsendatavaks elemendiks oli subjekt, sihitis või määrus. Prantsuse keeles ei leidunud ühtegi lauset, kus kitsendav adverb oleks paiknenud verbi ees. Korpuses leidis 10 sellist lauset, kus prantsuse keeles on adverb verbi järel, samal ajal kui eesti keeles oli ta verbi ees. Leidis 6 lauset, kus prantsuse keeles oli kitsendav adverb verbi osade vahel, kuid eesti keeles paiknes ta verbi ees. Eesti keeles aga ei leidunud ühtegi lauset, kus kitsendav adverb oleks paiknenud subjekti või sihitise järel.

Kokkuvõttes võib öelda, et kitsendaval adverbil *seulement* on mitmeid tähendusi, mille tõttu leidis ka erinevaid vasteid. Positsiooni analüüsi põhjal võib öelda, et üldiselt paikneb kitsendav adverb mõlemas keeles samamoodi ja üldiselt on kitsendatud element sama. Mõningate erandite põhjuseks võib olla see, kui tõlkimisel moodustatakse lause teisiti ning selle tulemusena kitsendatava elemendi funktsioon muutub. Samuti võib öelda, et üldiselt paikneb kitsendav adverb mõlemas keeles elemendi ees, mida ta kitsendab, suuremaks erandiks on vaid laused prantsuse keeles, kus kitsendatud elemendiks on verb ja alus.

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Sandra Tarjus,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose „L’adverbe de restriction *seulement*, ses équivalents estoniens et leurs positions dans la phrase : une étude comparative“

mille juhendaja on Anu Treikelder

1.1. reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;

1.2. üldsusele kättesaadavaks tegemiseks Tartu Ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.

2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.

3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus, 03.02.2017

Sandra Tarjus